

DEC220378DR20

Décision portant délégation de signature à M. Oualid Chaibi pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7250 intitulée Astrophysique Relativiste, Théories, Expériences, Instrumentation, Signaux (ARTEMIS).

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21/12/2017 portant approuvant le renouvellement l'unité UMR7250, intitulée Astrophysique Relativiste, Théories, Expériences, Instrumentation, Signaux (ARTEMIS), dont Le directeur est Nelson Christensen ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Oualid Chaibi, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Oualid Chaibi, délégation est donnée à Mme Angélique Guitard, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (Délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel*/du CNRS.

Fait à Valbonne, le 01/01/2022

Le directeur d'unité
Nelson Christensen

